

priété de compagnies privées. Aux Etats-Unis, le gouvernement ne possède aucune ligne télégraphique ayant rapport au public. Dans les colonies britanniques les réseaux télégraphiques sont généralement sous le contrôle de l'Etat. En 1895, le gouvernement des Indes exerçait son contrôle sur 44,648 milles de lignes télégraphiques et 138,256 de fils, à à part de la section Indo-Européenne, laquelle a expédié 4,391,226 dépêches. Au Cap de Bonne-Espérance les lignes télégraphiques ont été établies aux frais du gouvernement. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, \$4,000,000 ont été empruntées pour construire 28,085 milles de service télégraphique exploité par l'Etat, et dont le profit net était, l'année dernière, 3.02 pour 100 du coût de la construction. Dans la Nouvelle-Zélande, l'Etat a le contrôle du service télégraphique; il en est ainsi dans Queensland. Le Canada fait exception à la règle générale, des lignes télégraphiques appartenant à des compagnies privées, le gouvernement n'en possède que 2,700 milles sur un total de 28,815.

En Europe, le contrôle du gouvernement est presque général. En 1895, il y avait dans la Grande-Bretagne 220,975 milles de lignes, dont 27,880 appartenaient à des compagnies privées. Dans l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Suède, la Norvège et la Suisse, les lignes appartiennent à l'Etat, exception faite des lignes appartenant aux compagnies de chemins de fer. Le gouvernement du Danemark possède 2,810 milles sur un total de 3,674. La Russie possède 78,367 milles, ou environ les dix-neuf vingtièmes de la longueur totale dans le pays. Dans le Japon le contrôle du gouvernement prédomine. Dans la Perse, l'Etat possède 3,400 milles de lignes, et la Compagnie Indo-Européenne 1,090 milles. Le gouvernement du Brésil a le contrôle de ses lignes. Dans la République Argentine, en 1891, 11,250 milles sur un total de 20,415 milles appartenaient à l'Etat; 1,115 milles de lignes sur terre, et 8,050 milles de lignes sous-marines appartenaient à des compagnies de câble. Dans le Chili, en 1892, sur un total de 13,730, 8,000 milles appartenaient à l'Etat.

1159. Le télégraphe fut le premier intérêt qui porta les pays du monde à s'unir—le premier sujet sur lequel ils cherchèrent à s'entendre mutuellement, et à former des règlements que chacun d'entre eux signa et remplit fidèlement. L'Union télégraphique Internationale, fut fondée à Paris en 1865. La France appela une convention des Etats Européens dans le but de mettre fin aux embarras, aux retards et aux prix exorbitants qui résultaient du manque d'entente entre les divers pays. La convention de Paris fut suivie des conventions de Saint-Petersbourg en juillet 1875, de Londres en 1879, de Berlin, en 1885, et de Paris en 1890. Vingt Etats répondirent à l'appel en 1865. Il y avait plus de cent délégués présents au Congrès de 1890, et aujourd'hui 38 nations et 13 compagnies privées sont régies par une même constitution. Treize autres compagnies privées ont accepté les règlements de l'Union, bien qu'elles n'en fassent pas partie, et plusieurs autres compagnies sont indirectement liées à l'Union. Le bureau central du service télégraphique international est à Berne, en Suisse. C'est à Berne qu'on envoie toutes les modifications du tarif, c'est là que se règlent les difficultés concernant les interruptions du service, les prolongements et les changements sur chaque ligne de l'Union, et de là les déci-